



APPEL À COMMUNICATIONS

COLLOQUE 308

«Bilan critique des études africaines au regard des défis actuels : quelles perspectives avec l'Africanologie?»

Dates

- Mercredi 6 mai 2020
- Jeudi 7 mai 2020

Responsables du colloque

- Samba DIAKITÉ , 1^e Responsable
- Université Alassane Ouattara de Bouaké
- Professeur Titulaire
- Téléphone +15144444346
- sambatasambah@yahoo.ca
-
- Montserrat Fitó, EHESS, Paris-CIRCACIA, Cayenne,
- Chercheure,
- mtfito@yahoo.com

Lieux du congrès

Les activités du congrès se tiendront à l'Université de Sherbrooke et à l'Université Bishop's. Joignez-vous à nous pour ce grand rassemblement de la communauté de la recherche francophone! Un service de navettes sera assuré entre les deux sites.

ARGUMENTAIRE

Le concept d'Africanologie se définit selon son concepteur comme :

« Une discipline réflexive née de la jonction des sciences philosophiques, expérimentales, des cultures africaines, occidentales et des sciences humaines. Elle est un champ interdisciplinaire qui commence d'abord par la philosophie, passe de là aux sciences humaines et s'achève dans les sciences expérimentales. L'Africanologie est une tétrahilosophie, c'est-à-dire qu'elle est à la fois une géophilosophie, une histophilosophie, une sociophilosophie et une médicophilosophie. Elle se définit donc comme une scientophilosophie, c'est-à-dire l'étude clinique, scientifique et philosophique de l'Afrique à partir de sa genèse et de son fonctionnement en tenant compte de son histoire, de ses cultures, de ses civilisations, de ses découvertes, de ses inventions et de ses pratiques. L'Africanologie est le gain de la symbiose des savoirs occidentaux et savoirs endogènes africains. » (S. Diakité, 2018, p.122-123).

L'Africanologie peut apparaître comme le résultat d'une volonté de reconstruction et de renaissance d'une société africaine à travers l'éveil des consciences. Faut-il le souligner, une certaine atmosphère d'afropessimisme aura prévalu au lendemain des indépendances, semant ainsi le doute dans les esprits quant à la volonté et à la capacité des Africains à amorcer un réel processus de développement. (R. Dumont, 1962). L'image de l'Africain paresseux, corrompu, antithèse intégrale de l'Occidental, et donc réfractaire au développement, n'aura de cesse de hanter les esprits. (A. Kabou, 1991).

Mais au-delà des récriminations qu'on ne peut manquer de formuler à l'encontre de telles manières de penser ou de concevoir l'Afrique et les Africains, il n'en demeure pas moins, cependant, qu'au regard de la réalité, nous sommes bien forcés d'admettre certaines concessions. On a, en effet, du mal à comprendre qu'en dépit des ressources incommensurables dont dispose le continent, tant au plan humain que naturel, celui-ci peine à amorcer un réel processus de développement.

À l'analyse, il apparaît que l'origine du mal qui gangrène tant la majeure partie de l'Afrique, réside moins dans les dispositions naturelles, la masse et la qualité des hommes que dans la volonté de ceux-ci de s'inscrire dans le processus de développement. Face aux détournements massifs des deniers publics, à l'ampleur de la corruption érigée en mode de gouvernance, même si elle est loin d'être une spécificité africaine (Fottorino et al., 1992), au népotisme qui paraît congénital et incurable (Zadi, 2010), on ne peut que faire droit aux virulentes critiques de ceux qui estiment qu'on ne saurait occulter la responsabilité des pouvoirs et des masses, en Afrique, dans le retard accusé dans la marche vers le développement. On ne saurait, non plus, manquer de relever l'ampleur de l'immigration clandestine et son lot de comptabilités macabres, sur les rives de la Méditerranée.

C'est pourquoi, loin de continuer à dresser un sombre tableau du continent noir, loin de continuer à ressasser nos récriminations, il convient de proposer des solutions idoines à même de remédier à la situation, de changer la donne. Jadis, le mouvement de la Négritude, sous la houlette du triumvirat Césaire, Damas, Senghor, est apparu comme l'expression d'une révolte culturelle, qui tout en permettant à l'Africain d'affirmer son humanité sous le joug colonial, lui apparut comme une opportunité pour se décoloniser lui-même avant de songer à la libération de son pays. Si la Négritude est apparue dans une atmosphère coloniale, c'est donc le plus naturellement du monde qu'elle s'inscrit dans une visée décolonisatrice, à commencer par la décolonisation des intelligences. (S. Diakité, 2016, p. 37).

Autres temps, autres mœurs, a-t-on coutume de dire. C'est donc le plus naturellement du monde que les études africaines post-indépendances inscrivent au centre de leurs réflexions les défis des temps nouveaux que se doivent de relever les Africains.

Ainsi, à l'image de la Négritude, l'Africanologie se veut aujourd'hui la thérapeute de l'Afrique et des Africains, en vue de venir à bout des maux qui les rongent. À partir d'un diagnostic réaliste et objectif du mal africain, dénué de toute complaisance, celle-ci se fait un devoir d'indiquer aux Africains les voies et moyens susceptibles d'en venir à bout, et donc de créer les conditions de l'émergence, ultime étape vers le développement. Mais en réalité, l'Africanologie est-elle susceptible d'influer le destin de l'Afrique et des Africains, en leur donnant la possibilité de relever les défis du développement ? Faut-il voir en l'Africanologie un concept de trop au sein des études africaines ? Sa démarche se démarque-t-elle des autres disciplines et autres doctrines vouées à l'Afrique ? La révolution, sous-tendue par l'éveil des consciences, qu'elle prône, ne présuppose-t-elle pas la mise en parallèle des perspectives exogènes et celles dites endogènes ? Au final, quelles peuvent être les forces et les faiblesses de l'Africanologie, dans sa contribution à la marche de l'Afrique vers l'émergence, dans un contexte de mondialisation ?

Ce colloque vise à faire l'état des lieux des études africaines contemporaines, en général, et de l'Africanologie, en particulier, au regard des défis des temps nouveaux. Il se doit, pour y parvenir, de proposer une discussion critique autour du concept d'Africanologie, c'est-à-dire d'en débattre de l'opportunité du surgissement, d'en relever les forces, d'une part, et les faiblesses, d'autre part, dans une mise en parallèle avec d'autres disciplines, doctrines ou concepts, en lien avec l'Afrique, et ce, dans le but de situer la contribution de l'Africanologie au processus de développement de l'Afrique.

Bibliographie

DIAKITÉ Samba, Waati Seraan – La voix du temps ou l'appel des incompris, Saguenay, Différance Pérenne, 2018.

DIAKITÉ SAMBA, De la négritude au socialisme. Léopold Sédar Senghor et les enjeux de la renaissance africaine, Saguenay, Différance Pérenne, 2016.

DUMONT René, L'Afrique noire est mal partie, Paris, Seuil, 1962.

FOTTORINO Eric et. al., Besoin d'Afrique, Abidjan, Fayard & Nouvelles Éditions Ivoiriennes, 1992.

KABOU Axelle, Et si l'Afrique refusait le développement ?, Paris, L'Harmattan, 1991.

ZADI Marcel Kessy, Renaissances africaines, Paris, Éditions des îlots de résistance, 2010.

1. Thèmes du colloque

Les chercheurs, enseignants, étudiants, journalistes, hommes politiques ou toute autre personne spécialiste de l'Afrique pourra choisir l'un des thèmes suivants :

- Études africaines et développement endogène
- Occidentalisation de l'Afrique ou africanisation de l'Occident
- Place des études africaines dans les universités africaines
- Africanologie et Négritude
- Africanologie et démocratie
- Africanologie et Afrocentricité
- Africanologie et Africanisme
- Parémiologie et Africanologie
- Bilan de l'éducation en Afrique
- Bilan de la démocratie en Afrique
- Fuite des cerveaux et retour des diplômés en Afrique
- Panafricanisme et néo-colonisation
- Colonisation et post-colonisation
- Littérature africaine dans le monde
- Les enjeux des études africaines en Amérique du Nord
- Philosophie africaine et Africanologie
- Les enjeux monétaires en Afrique
- Terrorisme, antiterrorisme, contre-terrorisme et souveraineté des États africains
- Migration, Immigration et crimmigration : rôles et responsabilités des États africains

2. Processus et critères de sélection des conférenciers

Les propositions de communication doivent respecter les critères suivants :

- Le résumé devra compter au maximum **1500 caractères espaces compris (environ 200 mots)** et avoir un titre d'un maximum de **180 caractères**.
- La communication doit être écrite en Français, la langue officielle du Congrès de l'Acfas
- Le titre doit concorder avec l'un des thèmes du colloque
- Le sujet de recherche se situe bel et bien dans le domaine de l'interdisciplinarité
- L'introduction doit mener au sujet de la communication.
- La présentation de la recherche doit en exposer la problématique, le cadre théorique ou conceptuel, la méthodologie, les résultats, la discussion et la conclusion.

- Les auteurs des résumés acceptés devraient nous faire parvenir leurs communications 15 jours après l'avis du comité scientifique.
- Les communications sont attendues au plus tard le 18 février 2020
- Les auteurs doivent joindre un mini-CV avec leurs coordonnées complètes (nom, prénom, fonction, téléphone, mail, adresse postale, institution).
- L' Annonce des résultats de sélection est prévue, au plus tard le 29 février 2020

L'ensemble des documents doit être envoyé à l'adresse suivante: sambatasambah@yahoo.ca au plus tard le 18 février 2020

- Tout-e auteur-e de proposition de communication acceptée devra obligatoirement payer ses frais d'inscription au congrès de l' Acfas à : <http://www.acfas.ca/evenements/congres/inscription>

Comité scientifique et d'arbitrage du colloque

Les membres du comité organisateur du colloque feront office de membres du comité scientifique et d'arbitrage. D'autres personnes pourraient, également, être membres, selon les besoins.

Possibilités de publication des textes

Les conférenciers qui le désirent pourront soumettre un texte issu de leur conférence, en juin 2020, en vue d'une publication sous forme d'ouvrage collectif ou de numéro spécial de revue. Cependant, une participation au colloque ne constitue pas un engagement de publication de la part des organisateurs.

Dates importantes à retenir

15 janvier 2020	Ouverture de l'inscription en ligne sur acfas.ca
18 février 2020	Date limite d'envoi de votre résumé
29 février 2020	Communication de la décision d'acceptation ou du refus de la proposition aux auteurs
03 mars 2020	Date limite pour se créer un compte utilisateur sur acfas.ca
12 avril 2020	Date limite pour bénéficier du tarif préférentiel d'inscription au congrès
13 avril 2020	Date limite d'envoi des articles complets
6 et 7 mai 2020	Tenue du colloque 308 dans le cadre du 88 ^e Congrès de l' Acfas, à l'Université de Sherbrooke

Responsables du colloque

Samba DIAKITÉ , 1^o Responsable
Université Alassane Ouattara de Bouaké
Professeur Titulaire
Téléphone +15144444346
sambatasambah@yahoo.ca

Montserrat Fitó, EHESS, Paris-CIRCACIA, Cayenne,
Chercheure,
mtfito@yahoo.com

Pour en savoir plus sur le 88^e Congrès de l'Acfas, consulter :

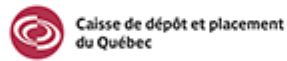
- [la section Informations utiles](#)
- [le programme préliminaire](#)

PARTENAIRES ACFAS

ORGANISATRICES



PARTENAIRES



PARTENAIRE DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES



Pour plus d'informations sur le 88^e Congrès de l'Acfas, veuillez consulter :
<https://www.acfas.ca/evenements/congres>